



Commune de  
**Gibloux**

## **Séance du Conseil général du 30 mai 2017** **Message du Bureau du Conseil Général**

---

### **Proposition du groupe de Rossens pour la constitution d'une Commission du personnel (5 décembre 2016)**

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Le Bureau du Conseil général a examiné la proposition du groupe de Rossens relatif à la constitution d'une Commission du personnel.

Lors de la séance du Conseil général du 5 décembre 2016, M. Dominique Castella, au nom du groupe de Rossens, a souligné qu'un des points ayant un impact important sur le budget est la charge du personnel. Une bonne gestion de ce personnel ne pouvant être évaluée en détail en séance du Conseil général, le groupe de Rossens a proposé la constitution d'une Commission du personnel communal ayant comme mission l'examen et le contrôle des dotations en personnel et de la politique de la rémunération.

Après avoir examiné cette proposition, le Bureau en est arrivé à la conclusion qu'il est prématuré de constituer une telle commission actuellement. Après 18 mois et plusieurs changements, nous n'avons pas suffisamment de recul pour pouvoir faire une analyse permettant de tirer des conclusions. Nous allons néanmoins rester attentifs aux dotations en personnel et charges présentées dans le cadre des budgets. Nous demandons également au Conseil communal d'être prudent et de ne pas augmenter la dotation en personnel. Nous savons que la Commission financière fera un examen approfondi de ces points. Si la situation devait se péjorer, il est clair que la question serait à nouveau étudiée.

**Le Bureau du Conseil général vous recommande donc de refuser cette proposition, en l'état actuel.**

Nous vous présentons, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'expression de notre considération distinguée.

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL**

La Secrétaire

*p.o. Barcu*

Nadia Galley



La Vice-présidente

*Capper*

Christine Capper